

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale
Il est envoyé par mail (format PDF) à tous ceux qui en font la demande
Plus d'informations sur notre site www.upgosselies.be



PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

Levant son regard vers le ciel, il soupira. Et il lui dit : « Ephphata » (Mc 7, 34)

Il n'est pas fréquent, dans les Evangiles, de voir Jésus soupirer. En fait, ce n'est rapporté que deux fois, et chaque fois dans l'Evangile de Marc. Généralement, quand il est sollicité pour une guérison ou une autre intervention que nous qualifions de « miracle », Jésus feint d'abord d'ignorer la demande, ou est « pris de pitié » devant la détresse qui s'expose à lui.

Cette fois, les choses ne se passent pas exactement comme cela : il prend le sourd-muet (muet ou bègue, selon les traductions) à part, et après avoir soupiré, lui « ouvre les oreilles » et lui « délie la langue ». On a abondamment commenté ces gestes et la fameuse parole « Ephphata » qui les accompagne. Il y a effectivement beaucoup à dire, beaucoup de symboles à dégager de ces gestes et de cette parole, que l'on traduit par « Ouvre-toi ».

Et pourtant, la suite du récit est tout aussi interpellante : après avoir guéri le sourd-muet, « à l'écart, loin de la foule », Jésus « leur » recommande de ne rien dire à personne, mais « plus il le leur recommandait, plus ils proclamaient ». Pourquoi ce pluriel, alors que le sourd-muet est supposé être seul avec Jésus ? Qui sont donc ces témoins désobéissants ?

Dans les récits de guérison, l'objet du « miracle » n'est généralement pas le seul bénéficiaire, car la guérison est signe pour tous les autres : les témoins oculaires, mais aussi tous ceux qui accueillent la

nouvelle au travers de la tradition. Ici, le miracle n'a pas porté ses fruits : « ils » n'ont pas entendu la recommandation de Jésus (ils restent sourds) et « ils » continuent à « mal parler » (à défaut d'être muets, ils restent bègues; c'est là que l'ambiguïté muet-bègue prend tout son sens).

Si Jésus soupire avant de guérir le sourd-muet, c'est parce qu'il sait que, dans le cadre de sa mission, cette guérison ne servira à rien. Tout comme la deuxième fois quand Marc rapporte que « Poussant un profond soupir, Jésus dit : Pourquoi cette génération demande-t-elle un signe ? » (Mc 8, 12).

Si l'on devait écrire une suite à l'Evangile de Marc, on y montrerait sans doute encore un Jésus soupirant, car deux mille plus tard, « ils » sont toujours aussi sourds et aussi bègues. « Ils », ce ne sont pas seulement les contemporains de Jésus, ce ne sont pas seulement quelques personnages célèbres pour leurs propos maladroits, ce sont tous les hommes (et toutes les femmes), dont on a dit à plusieurs reprises qu'il leur faut deux ans pour apprendre à parler et le reste de la vie pour apprendre à se taire (la citation existe en plusieurs variantes, parfois attribuée à Ernest Hémignway, parfois présentée comme « proverbe chinois »).

Allons-nous encore le laisser soupirer, ou enfin apprendre à écouter et à « bien » parler ?

Jean-Luc Detrez

Les rencontres d'information et d'inscription pour la catéchèse auront lieu :

- Le lundi 24 septembre à 20 heures à l'église St Jean-Baptiste à Gosselies
- Le mercredi 26 septembre à 20 heures à l'église de Pont-à-Celles
- Le vendredi 28 septembre à 20 heures à l'église de Frasnes-lez-Gosselies

Ces rencontres sont destinées aux parents d'enfants souhaitant se préparer à la première des communions, et s'inscrire dans le cheminement conduisant à la confirmation.

CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES DANS LES-BONS-VILLERS

Attention : Vu l'absence de certains prêtres et la nécessité de prévoir des célébrations spéciales (jubilaires), l'horaire du mois de septembre sera encore un peu bousculé. Nous retrouverons l'horaire habituel début octobre. Vérifiez toujours la dernière version des annonces ! Merci pour votre compréhension.

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 8 septembre	Wayaux	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 9 septembre	Villers-Perwin	9h30	Messe pour les couples jubilaires, avec la participation des autorités communales
	Mellet	9h30	Célébration eucharistique
10, 11 et 12 septembre	Rèves	8h00	Messe de semaine au presbytère <i>ATTENTION : lundi/mardi/mercredi au lieu de mardi/mercredi/jeudi !</i>
Mardi 11 septembre	Villers (Home Corbisier)	14h15	Messe avec les résidents du Home Corbisier <i>(la messe au home ND de Banneux est reportée au 18 septembre)</i>
Samedi 15 septembre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 16 septembre	Frasnes-lez-Gosselies	9h30	Messe d'accueil de la catéchèse
Mardi 18 septembre	Frasnes (ND Banneux)	15h30	Messe avec les résidents du Home Notre-Dame de Banneux
Samedi 22 septembre	Wayaux	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 23 septembre	Mellet	9h30	Célébration eucharistique
	Rèves	9h30	Célébration eucharistique
Jeudi 27 septembre	Mellet (Trois-Arbres)	14h15	Messe avec les résidents du Home « Les Trois Arbres »
Samedi 29 septembre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 30 septembre	Mellet	9h30	Messe pour les couples jubilaires, avec la participation des autorités communales

Retrouvez le tableau ci-dessus (et d'autres informations utiles) sur www.upgosselies.be, rubrique **Les-Bons-Villers -> Messes**
Pour un aperçu de toutes les messes dominicales du Doyenné, voyez www.upgosselies.be, rubrique **Célébrations -> Vue Globale**

AUTRE(S) CELEBRATION(S) A NOTER DANS LE DOYENNE

Lieu	Date	Heure	
Pont-à-Celles	Dimanche 23 septembre	11h00	Messe « dynamique » animée par de jeunes musiciens.

PROCHAINS BAPTEMES (à 12h30, sauf mention contraire)

- Emilia BONSIGNORI et Louis GOFFART, dimanche 16 septembre à Mellet
- Gabrielle LENFANT et Lynn VAN BELLE, dimanche 30 septembre à Frasnes (Chapelle Notre-Dame du Roux)
- Chloé VAN DROOGHENBROECK et Maëlia FRANC, dimanche 14 octobre à Rèves
- Jules DENISTY, dimanche 28 octobre à Rèves.

PROCHAINS MARIAGES

- Alice DEHOUST et Jérémy DEBROUX, vendredi 5 octobre (Frasnes-lez-Gosselies)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M^{me} Pia MIOTTI, épouse de M. Maurice DECLERCK (Funérailles à Rèves, jeudi 2 août)
- M. Francis PATOUX, époux de Mme Nadine ROCHER (Funérailles à Villers-Perwin, mercredi 8 août)
- M^{me} Wanda RZESZUTEK, V^{ve} de M. Gilbert CLAUWAERT (Gosselies, Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, jeudi 16 août)
- M. Émile ROUXHET, époux de M^{me} Anne-Marie MOREAU (Frasnes-lez-Gosselies, Funérailles à Villers-Perwin, mardi 21 août)
- M. Emile RICHARD, époux de M^{me} Andrée HENRIET (Funérailles à Frasnes-lez-Gosselies, mercredi 29 août)
- M^{me} Blanche MERCIER, V^{ve} de M. Auguste HENRY (Funérailles à Mellet, mercredi 5 septembre)

FÊTONS LES COUPLES JUBILAIRES

Frasnes-lez-Gosselies : dimanche 19 août

- M. BAUDART Roger & Mme FERNEZ Paulette - noces d'or
- M. SOTTIAUX Jean-Claude & Mme DE MEY Monique - noces d'or
- M. GILLAIN Fernand & Mme RUCQUOY Yvette - noces de diamant
- M. LANSMAN Robert & Mme MERTENS Josette - noces de diamant

Villers-Perwin : dimanche 9 septembre

- M. MICHAUX René & Mme BEERTEN Monique - noces de diamant

Mellet : dimanche 30 septembre

- M. HARPIGNY Ernest & Mme FROMONT Nicole - noces d'or
- M. VANDENHENDE Philippe & Mme BENOÎT Anne-Marie - noces d'or
- M. GODFROID Peter & Mme HAESEVOETS Marie-Rose - noces d'or
- M. TORDEUR Guy & Mme DEBROUX Marie-Louise - noces d'or
- M. DE WINDT Auguste & Mme BRAHY Andrée - noces de diamant

Samedi 29 septembre : Souper Saint Remi à Rèves

Repas champêtre à la ferme Joli Jean, le samedi 29 septembre 2018 à partir de 18h30. Réservation par mail: vhb.noelle@gmail.com ou par téléphone au 071 84 46 65. PAF: Adultes: 20 € - Enfants (3 à 12 ans): 10 €